

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de l'emploi, à Paris le 1er mai 2013.

Monsieur le ministre du Travail, cher Monsieur SAPIN,
Mesdames et Messieurs les récipiendaires, les médaillés,
Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur que de vous remettre aujourd'hui cette belle distinction : la médaille du travail. Nous ne sommes pas n'importe quel jour. Nous sommes le 1er mai. C'est un jour férié, comme l'on disait, et chômé. Cela veut dire que c'est un jour qui compte dans la vie parce que c'est un jour de liberté.

Je me souviens d'une phrase que l'on me répétait. Une phrase de Jean JAURES : « Le travail c'est la liberté ». Pour accéder à la liberté, il convient d'abord d'avoir la liberté du travail, de pouvoir accéder à un travail.

C'est donc une date chargée d'histoire que le 1er mai. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, cette journée est célébrée partout dans le monde, en tout cas, là où il est possible de manifester et de porter cette valeur de liberté.

En 1884, une loi a consacré la liberté syndicale, la possibilité pour les salariés, pour les travailleurs de se regrouper pour défendre leurs droits. Deux ans plus tard, en 1886, est créée la médaille du travail. Et il faudra attendre 1948 pour qu'il y ait une médaille d'honneur du travail. Avant, heureusement, au début du XX^{ème} siècle, en 1906 seulement, a été créé le ministère du Travail : il y a eu plusieurs titulaires du poste avant Michel SAPIN ! Mais, aujourd'hui, ce qui est attendu du ministère du Travail, c'est d'être le ministère de l'Emploi.

C'est la première fois qu'un président de la République remet cette médaille du travail. Je l'ai voulu ainsi. D'abord pour rappeler la dignité qui s'attache au travail et donc aux travailleurs. Ensuite, pour évoquer cette lutte pour le travail, partout dans le monde, car il y a trop de pays, encore aujourd'hui, qui voient les salariés contestés dans leurs droits, entravés dans leur liberté de se coaliser, de se réunir, de se défendre.

J'ai souhaité enfin vous remettre personnellement ces médailles pour saluer, au-delà de vous, l'ensemble des salariés de notre pays.

Vous êtes neuf femmes et huit hommes, issus de dix régions différentes, dont la vie professionnelle s'est inscrite dans des domaines très distincts : l'industrie mécanique pour certains d'entre vous, l'électricité, l'automobile, le bâtiment, les travaux publics et même la presse. Chacun de ces secteurs représente une activité importante de notre pays. Pas simplement une activité d'hier que votre carrière pourrait révéler, mais une activité d'aujourd'hui et de demain.

Le travail, c'est une exigence et c'est un droit qui suppose une reconnaissance celle que je veux ici affirmée et aussi un effort de la part de tous les salariés, une discipline, un engagement et parfois une persévérance. Car l'on peut perdre son travail, et attendre de longs mois pour en retrouver un autre, et ne jamais désespérer, ne jamais craindre pour l'avenir. Voilà ce que beaucoup de nos compatriotes demandent aujourd'hui pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Cette médaille du travail est attribuée à l'ancienneté. Certains pourraient s'en étonner mais c'est la volonté du législateur et des pouvoirs publics que de vouloir justement reconnaître la durée d'une activité professionnelle. Avec des grades différents dans la médaille, pour ceux qui ont déjà fait plusieurs années et puis d'autres qui ont fait toute leur carrière. Une des premières décisions que

plusieurs années et puis d'autres qui ont fait toute leur carrière. Une des premières décisions que j'ai prise, comme président de la République, a été de reconnaître les carrières longues et de permettre à ceux qui avaient travaillé longtemps de pouvoir partir à l'âge de 60 ans à la retraite. Je sais aussi que l'espérance de vie n'est pas la même pour tous les salariés. Que ceux qui ont fait des travaux pénibles n'ont pas toujours, au moment où ils partent à la retraite, la même perspective de durée de vie. Ce sera l'un des principes : reconnaître la pénibilité qui inspirera la prochaine réforme des retraites. Car nous aurons à réformer, une fois encore, notre système pour mieux le conforter. Mais nous le ferons de manière juste et, je l'espère, pour longtemps. Notre pays a besoin de tous ces salariés. Vous, vous avez consacré une grande partie de votre vie à élever le niveau de productivité et de compétitivité de notre pays. Et je voulais aussi, par cette manifestation d'aujourd'hui, vous en porter témoignage et reconnaissance. Mais vous avez fait davantage, pour les plus anciens : vous avez transmis, vous avez permis à d'autres, plus jeunes, de pouvoir accéder à leur tour à l'emploi et à la qualification. C'est tout le sens de ce que nous avons engagé avec les contrats de génération.

La politique que mène le gouvernement, sous mon autorité, n'a qu'un seul but : gagner la bataille pour l'emploi, c'est-à-dire, en fait, la bataille contre le chômage, contre cette négation du droit au travail. Or, depuis cinq ans, le nombre de demandeurs d'emploi dans notre pays ne cesse d'augmenter. Plus d'un million sur les cinq dernières années. Et c'est tant de difficultés pour tant de familles dans notre pays.

Pour gagner cette bataille, il nous faut de la croissance. La croissance en France, avec le pacte de compétitivité : améliorer la situation des entreprises pour qu'elles puissent embaucher, investir, exporter. Nous devons le faire. Cela a été l'une des premières décisions du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ce pacte de compétitivité, ce crédit d'impôt apporté aux entreprises. Non pas pour qu'elles fassent du profit, mais pour qu'elles utilisent ces marges, justement, pour embaucher.

Mais la croissance il faut aller la chercher également en Europe. Parce que quand il y a une récession autour de notre pays, comment faire pour en être protégé ? Nous aurons donc, une fois encore, rappelé cette évidence, que l'Europe doit mettre de l'ordre dans ses comptes, sûrement, et la France fait sa part. Mais l'Europe doit également être orientée autour de la croissance. Des pays proches de nous connaissent des taux de chômage de 25%. En Espagne, six millions de chômeurs, avec ce que cela peut représenter de désolation. Nous avons donc cette ambition. Il faudra travailler avec tous les pays, avec ceux qui vont mal et qui aspirent à un changement d'orientation et des pays qui vont mieux et qui doivent faire aussi leur part, mais qui nous demandent également de faire des réformes. C'est le compromis que nous avons à nouer.

Mais, en attendant, nous avons un devoir vis-à-vis des jeunes : faire en sorte que nous puissions offrir à ces jeunes les emplois d'avenir 100 000 dans l'année les contrats de génération et faire que tous les salariés qui peuvent être touchés, à un moment, par des difficultés conjoncturelles de leur entreprise puissent être davantage protégés. Cela a été l'esprit de l'accord signé le 10 janvier entre les partenaires sociaux pas tous. Mais ceux qui ont signé cet accord, patronat comme syndicats, avaient un objectif, que nous partageons : faire que les salariés puissent être mieux protégés et les entreprises puissent être mieux accompagnées quand elles rencontrent des difficultés conjoncturelles. Nous avons aussi l'ambition de lutter contre la précarité de l'emploi contre les contrats courts, qui pour beaucoup de jeunes sont, hélas, le seul horizon qu'on leur propose.

Toutes ces initiatives emplois d'avenir, contrats de génération, pacte de compétitivité, accord pour la sécurisation de l'emploi n'ont qu'un seul objectif : gagner la bataille, la bataille contre le chômage. Et pour donner de l'espoir, il faut de l'espoir, il faut avoir des exemples. Et aujourd'hui, c'est vous, les références, les exemples, pour beaucoup de ceux qui sont aujourd'hui au travail ou aspirent à accéder à l'emploi.

C'est le sens de cette réunion d'aujourd'hui : faire en sorte que l'on puisse saluer des vies, des vies de travail, des vies de labeur et en même temps des vies de fierté. Car quand on a fait une bonne partie de sa vie professionnelle, on a le sens de ce qu'une vie peut donner : un accomplissement, aussi un dépassement, une réalisation. Et même quand les salaires n'ont pas été très élevés cela a

pu être le cas pour un certain nombre de ceux qui sont distingués on a le sentiment d'avoir été utile à l'entreprise, à un territoire et au pays.

Il était donc bien légitime qu'aujourd'hui, ce soit la France qui vous exprime sa gratitude pour le travail que vous avez fait pour elle. C'est le sens de notre manifestation et des distinctions qui vous ont été remises, ou qui vont l'être, par mon intermédiaire, aujourd'hui, au nom de la République française. Merci.

Au titre de la médaille échelon Argent (20 ans de carrière)

Mme Corinne ARDHUIN

Mme Béatrice CARLIER

Mme Fernande FLORES

M. Robert MONTANT

Au titre de la médaille échelon Vermeil (30 ans de carrière)

Mme Marie-Laure PUIG

Mme Michèle SUZONNI

Mme Catherine TOSSA

M. Dominique MOSTKOWSKI

Au titre de la médaille échelon Or (35 ans de carrière)

Mme Béatrice ALLEGRE

M. Pascal BOISSEONT

M. Christian COSER

Au titre de la médaille échelon Grand Or (40 ans de carrière)

Mme Brigitte BRICOURT

Mme Micheline LASSERE

M. Christian LIBRE

M. Didier PEYTHIEU

M. Jean-Paul VAISSIERM. Claude VANDENBROUCKE